

LE CAHIER MUNICIPAL



PROGRAMMATION COMPLÈTE AU

► ville.levis.qc.ca



JUIN

- **Cour arrière du Festibièrre de Lévis**
Parc du Rigolet
- **Visite guidée et expositions**
Lieu historique national du chantier
A.C. Davie
- **Mercredis Courant d'Airs** - Mercredis
du 21 juin au 26 juillet (BiblioCube
présent sur place)
- **Camion de cuisine de rue**
Parc de l'Anse-Tibbits
- **Fête nationale à Breakeyville** - 24 juin

Vente trottoir et danse trad dans le Vieux-Lévis

22 JUIN

Rue Saint-Louis, entre côte du Passage
et rue Dorimène-Desjardins

**10 h à 17 h - Rue piétonne pour la
vente trottoir des commerçants**

**18 h à 21 h - Veillée de danse
traditionnelle**

En collaboration avec Mon Quartier
de Lévis

Simplifiez vos déplacements

Utilisez la Navette Paquet pour vous
rendre au Quai Paquet et dans le Vieux-
Lévis.

11 ans et moins > Gratuit

12 ans et plus > 2 \$ par passage



Tous les trajets de la Société de transport
de Lévis sont aussi offerts à ce prix réduit
du 22 juin au 4 septembre. **Profitez-en!**

Horaire et trajet : ► stlevis.ca/etebus

Au Quai Paquet

- **Grande roue** - dès le 23 juin
- **Camions de cuisine de rue**
- **Spectacle son et lumière**
dès le 16 juin
- **Lévisium, festival de science**
16 au 18 juin
- **Festibièrre de Lévis**
29 juin au 2 juillet

PRÈS DE 7 000 RÉSIDENCES VISITÉES PAR LES POMPIERS

Du 1^{er} juin au 31 octobre 2023, les
pompiers de Lévis visiteront près de 7 000
habitations du territoire, dans le cadre du
Programme de visites de prévention des
incendies dans les résidences.

Ces visites ont pour objectif de sensibiliser la
population aux risques d'incendie présents
à domicile et à l'importance cruciale de
posséder des avertisseurs de fumée et de
monoxyde de carbone fonctionnels. Nos
pompiers, en votre compagnie, vérifieront
principalement la présence, la conformité et
le bon fonctionnement de vos détecteurs de
fumée et de monoxyde de carbone, lorsque
nécessaire.

Cette occasion permet d'obtenir des
conseils précieux en matière de prévention
des incendies et des réponses aux diverses
questions.

Anomalie dans 1 domicile sur 2

Si vous manquez le passage des pompiers,
vérifiez vous-même vos avertisseurs.
C'est un geste à ne pas négliger. **L'an
dernier, plus de 55 %** des adresses
visitées **avaient au moins une anomalie
concernant les avertisseurs
de fumée** et
de monoxyde
de carbone!

Votre sécurité est notre
priorité. Ensemble,
prévenons les incendies!

► **Prévention des
incendies**



ÉVÉNEMENTS ET CIRCULATION

Certains événements entraînent la fermeture de rues et des
interdictions de stationner. Pour connaître ces activités et
leurs effets sur la circulation,
visitez régulièrement le

► ville.levis.qc.ca/circulation

Pour connaître tous les événements lévisiens :
► visitezlevis.com



Le projet de transport collectif et actif sur le boulevard Guillaume- Couture s'amorce.

Participez aux séances d'information pour tout savoir
sur le projet.

Séances d'information - Saint-Romuald

- Citoyennes et citoyens : **mardi 20 juin à 19 h**
au Complexe 2 Glaces Honco
- Commerces et institutions : **lundi 19 juin à 9 h**
en virtuel

Lévis : enregistrement et présentation disponibles
en ligne

Inscription et information : ► ville.levis.qc.ca/guillaume

APPELS D'OFFRES

**FOURNITURE DE SERVICES DE SURVEILLANCE POUR LA CON-
STRUCTION DU POSTE DE POLICE ET MAISON DE JUSTICE DE
PROXIMITÉ DE LÉVIS**

NO : 2023-55-79

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement,
le **29 juin 2023**, date et heure de la réception des soumissions.

**RÉCEPTION ET TRAITEMENT DES BOUES DES INSTALLATIONS
SEPTIQUES**

NO : 2023-50-65

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement,
le **10 août 2023**, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats
sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326.
L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.



**Arroser
au bon moment,
c'est le règlement**

ARROSER AU BON MOMENT, C'EST LE RÈGLEMENT

Il est permis d'utiliser l'eau provenant du réseau d'aqueduc municipal à des fins d'arrosage de pelouses, de jardins, de fleurs, d'arbustes et autres végétaux seulement durant les heures et les jours suivants :

Heures d'arrosage sur tout le territoire

Type d'arrosage	Numéros d'immeuble	Jours permis	Heures permises
Manuel ou semi-automatique Avec un boyau équipé d'un pistolet ou avec un appareil alimenté par un boyau de surface	Pairs	Jours pairs (sauf le samedi)	20 h à 23 h
	Impairs	Jours impairs (sauf le samedi)	20 h à 23 h
Automatique Système avec canalisation souterraine muni d'une minuterie et branché à l'aqueduc municipal	Pairs	Mardi, jeudi et samedi	23 h à 3 h
	Impairs	Mercredi, vendredi et dimanche	23 h à 3 h



Végétaux en pots

Ces directives ne s'appliquent pas à l'arrosage manuel des fleurs, des plantes et des arbustes placés dans un pot, un bac ou une boîte au-dessus du sol.



Nouvelles pelouses

Exceptionnellement, une personne peut arroser une nouvelle pelouse ou une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes en dehors des jours indiqués. Toutefois, les heures d'arrosage permises demeurent les mêmes.

Une période de 15 jours consécutifs est autorisée à partir de la fin des travaux d'ensemencement, de pose ou de plantation.



Interdiction les jours de pluie

Dans toutes les situations, il est interdit d'arroser lorsqu'il y a des précipitations.

ENTRAVE DE LA VOIE PUBLIQUE

Avez-vous votre autorisation?

Vous planifiez des travaux ou un événement qui empièteront temporairement sur la voie publique?

Vous devez obtenir l'autorisation de la Ville de Lévis.



Exemples d'entraves :

- Conteneur ou remorque
- Matériaux en vrac et machinerie
- Clôtures temporaires ou cônes
- Événement sportif ou culturel
- Fête de voisins ou de quartier

Pour faire une demande : ► ville.levis.qc.ca/entrevue

REEMPLACEMENT

DU CHALET DE SERVICE ET DE L'AIRE DES JEUX D'EAU PARC MARÉCHAL-JOFFRE, SECTEUR CHARNY

Nous vous informons du début des travaux pour le remplacement du chalet de service et de l'aire des jeux d'eau du parc Maréchal-Joffre, situé au 6273 rue des Airelles, dans le secteur Charny.

LES TRAVAUX DÉBUTERONT EN JUIN 2023 ET DEVRAIENT SE TERMINER AU PRINTEMPS 2024.

Ces importants travaux de reconstruction entraîneront la fermeture complète du chalet de service, de l'aire des jeux d'eau et de la patinoire durant toute la durée des travaux.

La piste cyclable, le terrain de jeu, les terrains de tennis, de soccer et de baseball resteront accessibles durant les travaux. Des toilettes temporaires seront également ajoutées près des terrains sportifs.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le 311.

